

Discours d'ouverture

de

**Michael Mills, sous-ministre adjoint,
Direction générale des approvisionnements
Services publics et Approvisionnement Canada**

**Comité permanent des opérations gouvernementales
et des prévisions budgétaires**

Application ArriveCAN

Le 14 novembre 2022

Introduction :

Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui pour décrire le rôle de Services publics et Approvisionnement Canada dans le soutien de l'Agence des services frontaliers du Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada dans la prestation du programme ArriveCan, y compris le développement, le lancement et la maintenance de l'application ArriveCAN.

Avant de commencer, je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin des Anishinaabeg.

Monsieur le président, Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, acquiert des biens et des services au nom des ministères et des organismes dans l'ensemble du gouvernement.

Le Ministère dépense chaque année environ 22 milliards de dollars en biens, en services et en travaux de construction, qu'il obtient de quelque 10 000 fournisseurs.

Ainsi, lorsque les ministères indiquent un besoin en biens ou en services, nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour comprendre leurs exigences et déterminer la façon la plus efficace d'acquérir ces biens ou services, de la manière la plus efficiente et au meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens.

Il peut être à la fois inefficace et très onéreux pour les ministères de gérer les programmes en fonction des pires scénarios. Afin d'aider les ministères à remplir leurs mandats programmatiques, SPAC maintient et utilise une variété de véhicules d'approvisionnement, tels que les offres à commandes, les arrangements en matière d'approvisionnement et les contrats, pour aider les ministères à réagir aux nouvelles priorités et à répondre à leurs besoins identifiés.

Les offres à commandes et les accords d'approvisionnement sont des listes de fournisseurs préqualifiés pour un service ou un bien donné. Le recours à ces types de mécanismes d'approvisionnement permet aux ministères clients et à SPAC d'agir rapidement pour mettre en place un contrat. Pour certains produits, comme divers services professionnels, le carburant et l'équipement de bureau, les ministères clients doivent utiliser des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement obligatoires.

Pour rester agiles et répondre aux besoins du gouvernement et des Canadiens, les ministères peuvent utiliser et réaffecter les ressources d'un contrat donné pour réaliser des mandats programmatiques, si cela est dans le champ d'application du contrat. Dans la plupart des cas, cela se fait par l'émission d'autorisations de tâches, qui précisent le corps du travail, les exigences en matière de sécurité, la catégorie de ressources requise et le niveau d'effort associé.

Enfin, pour répondre aux extrêmes urgences où les risques humains ou financiers sont importants, SPAC peut conclure des contrats non concurrentiels en vertu des pouvoirs exceptionnels de passation de marchés d'urgence prévus par le *Règlement sur les marchés de l'État* et conformément à la Directive sur la gestion de l'approvisionnement. Afin d'appuyer l'exécution d'une intervention efficace et rapide du gouvernement face à la pandémie mondiale de COVID-19, le Secrétariat du Conseil du Trésor a approuvé des augmentations limitées dans le temps de ces limites de pouvoirs de passation de marchés d'urgence.

En cas de besoin urgent, toutes ces options sont envisagées afin que SPAC puisse aider les ministères clients à répondre rapidement et efficacement aux nouvelles exigences.

Dans le cas d'ArriveCAN, l'Agence des services frontaliers du Canada a eu accès et a utilisé plusieurs contrats de services professionnels gérés par SPAC, en fonction de ses arrangements en matière d'approvisionnements, et afin de rencontrer leurs exigences, certaines en lien avec les dispositions relatives au pouvoir exceptionnel de passation de contrats en cas d'urgence.

Monsieur le président, il est important de comprendre que la gestion des contrats est une responsabilité partagée entre SPAC et ses clients. Alors que SPAC négocie et met en place les contrats, les ministères sont responsables du suivi et de la certification de la livraison des biens et services dans le cadre d'un contrat. Dans le cas des contrats de services professionnels, les ministères déterminent également les priorités sur lesquelles les entrepreneurs travailleront dans le cadre de la portée autorisée de chaque contrat.

SPAC cherche toujours à s'améliorer et s'efforce de faire en sorte que les agents d'approvisionnement de SPAC et les responsables techniques des ministères comprennent leurs rôles et responsabilités respectifs et travaillent ensemble pour superviser les contrats.

Conclusion :

Monsieur le président, SPAC continuera de répondre aux besoins de tous les ministères clients, alors que la nature de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer.

Pour conclure, j'aimerais souligner que SPAC demeure déterminé à faire en sorte que ses processus d'approvisionnement soient ouverts, transparents et équitables. Cela permettra d'obtenir les meilleurs résultats et la meilleure valeur pour les Canadiens.

Je vous remercie.